

## LIGNES DIRECTRICES DE GESTION PROMOTION

### Annexe 3 - Fiche individuelle de proposition à une promotion et des acquis de l'expérience professionnelle des agents

Cette fiche doit être conservée par le service accompagnée du CV ou de la fiche carrière de l'agent. Elle n'est transmise à la DRH que lorsque le calcul des possibilités de promotion ne permet pas d'attribuer aux services au moins une promotion.

#### Fiche individuelle de proposition d'inscription au tableau d'avancement ou sur liste d'aptitude

NOM – prénom de l'agent proposé :

INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE :

INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DE :  
(cf annexe 7)

#### PARTIE 1 IDENTIFICATION DE L'AGENT

##### IDENTIFICATION DE L'AGENT

NOM :	Date d'entrée dans le corps :
	Mode d'accès au corps :
Prénom :	Concours
	Liste d'aptitude
Sexe :	Détachement
	Examen professionnel
	Recrutement sans concours
Date de naissance :	Intégration agents/adjoins
Age :	Grade et échelon :
	Date d'entrée dans le grade actuel :
Direction d'affectation :	Mode d'accès au grade actuel :
	Examen professionnel
Service d'affectation :	Choix
	Détachement
	Echelon actuel :
	Prochain échelon :
	Date de conditions :

## **PARTIE 2. DESCRIPTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL**

Le parcours professionnel s'apprécie au regard de l'état des services transmis par l'agent.

### **CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ ACTUELLEMENT**

Service d'affectation :

Description des attributions de l'agent :

Complexité technique et/ou difficulté du poste :

L'agent a-t-il eu l'occasion de remplacer son supérieur hiérarchique ? (si oui, à quelle occasion et pendant quelle durée ?) :

L'agent encadre-t-il (si oui, nombre d'agents encadrés) ? :

L'agent a-t-il un ou plusieurs domaine expertise ? si oui, lesquels ?

**PARTIE 3 APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT**

CRITÈRES Á PRENDRE EN CONSIDÉRATION	APPRÉCIATIONS	Non pertinent
<b>CRITERES DE PROMOTION PRINCIPAUX (III.2)</b>		
<p><b>– VALEUR PROFESSIONNELLE (III.2.1 des LDG)</b></p>	<p>-Qualités développées (dont qualités personnelles et relationnelles) et compétences acquises</p> <p>-Niveau d'implication dans l'exercice des fonctions et le cas échéant difficultés de certains postes et condition particulière d'exercice</p> <p>-Résultats obtenus sur différentes fonctions au regard de l'importance et de la complexité des missions</p> <p>-Aptitude à l'encadrement d'équipe selon le corps et la catégorie concernée</p>	
<p><b>APTITUDE A ASSUMER DES RESPONSABILITES ELARGIES ET EXERCER LES MISSIONS STATUTAIRES (III.2.2 des LDG)</b></p>		

<b>DIVERSITES DES FONCTIONS EXERCEES ET DES POSTES OCCUPES (III.2.3 des LDG)</b>	-Fonctions exercées dans une autre administration, en administration centrale, dans les services déconcentrés, dans le secteur privé (notamment secteur associatif ou dans un organisation européenne ou internationale)		
<b>CRITERES DE PROMOTION SUBSIDIAIRES (III.3)</b>			
<b>FORMATION SUIVIES</b>			
<b>VALORISATION DU FAIT D'AVOIR DEJA PASSE UN CONCOURS OU UN EXAMEN PROFESSIONNEL</b>			
<b>RECONNAISSANCE DES MISSIONS TRANSVERSES D'ACCOMPAGNEMENT</b>	-référent diversité égalité -référent handicap -maître d'apprentissage -tuteur -formateurs internes -membres de jury Conseiller mobilité carrière Assistant et conseiller de prévention ...		

**RAPPORT CIRCONSTANCIÉ DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE OU DU DIRECTEUR LE CAS  
ECHEANT**

SUR LA MANIÈRE DE SERVIR DE L'AGENT (tableau d'avancement)  
OU SUR LES APTITUDES DE L'AGENT A EXERCER DES RESPONSABILITES SUPERIEURES (liste  
d'aptitude)

Date

Signature (nom et titre du signataire)

**PARTIE 4 RANG DE CLASSEMENT**

ADMINISTRATION CENTRALE / DIRECTION :

Rang de proposition :

RESEAU DECONCENTRE /ETABLISSEMENT PUBLIC  
(ARS...) :

Rang de proposition régional :

Rang de proposition départemental (*le cas échéant*) :

Nombre de propositions au niveau régional au cours  
des 3 dernières années :

Date

Signature (nom et titre du signataire)